

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

#### N°16-17 JUIN 2012

### Le mot du maire



Jean-Marc de Lustrac

Directeur de Publication : Jean-Marc de Lustrac

Responsable de la Rédaction : Bruno Vitry

Membres de la Commission Information Communication :

Bruno Camy, Nadia Delépine, Gérard Vincent, Myriam Cagnard, François Brutails.

**Adresse**: Mairie, Le Bourg, 16330 Vars. **Tél**: 05 45 39 73 04

Mail: mairie.vars16@wanadoo.fr

- Extrait du Compte-rendu de conseil municipal
- PLU
- Lotissement Le Recloux
- Environnement
- Médiathèque
- Les écoles
- Vie associative
- Manifestations
- Revue de la Presse
- In mémoriam

# Un semestre difficile, vive l'été! Ce premier semestre 201 par l'arrivée d'une nouvelle

Ce premier semestre 2012 aura été marqué par l'arrivée d'une nouvelle majorité présidentielle en France, dont le challenge est de taille face à une crise sans précédent.

C'est dans ce contexte national et international difficile, sur un territoire particulièrement touché, que nous avons réalisé le bilan de l'année écoulée et construit le budget prévisionnel de l'année 2012.

La gestion rigoureuse engagée depuis quatre ans par l'équipe municipale, notamment sur les dépenses de fonctionnement, nous a permis de réaliser nos objectifs sur les investissements et de terminer une fois de plus l'année avec un excédent budgétaire qui s'élève à 480 000 euros pour l'année 2011 (budget principal).

Ces résultats positifs vont profiter en premier lieu aux varsois, puisqu'ils nous permettent d'élaborer un budget prévisionnel 2012 sans pression fiscale supplémentaire pour les ménages tout en tenant compte des projets à venir pour la commune.

En effet, pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, le conseil municipal a décidé **de ne pas augmenter les taux des taxes communales**. Vars reste donc une des communes du canton dont **la sollicitation fiscale est la moins importante**.

Les travaux sur la commune avancent, nos projets prennent vie !

- pose des plaques de rue et numérotation des hameaux de Laprade, Peusec et Rouhénac, pour une meilleure localisation des maisons.
- réfection des toitures du centre de loisir en vue de créer une nouvelle salle de danse et de musique sur la commune,
- création du lotissement du Recloux sur la route de Montignac,
- restauration des fontaines de Langanne (Couziers) et de Fonciron, richesse de notre patrimoine,
- mise aux normes et extension des locaux

- **du tennis** notamment pour accueillir des tournois,
- création du deuxième bureau de vote à la mairie,
- bar restaurant : les marchés d'appels d'offre de travaux sont en ligne, les travaux sont prévus pour la rentrée.
- élaboration du règlement et du zonage du PLU, suite à la réunion d'information publique d'avril.
- terrain multisports à proximité des écoles : dossier de financement clos, subventionné à 75 % et marché d'appel d'offres de travaux prévu dès le mois d'août,
- rénovation de la salle des fêtes : travaux échelonnés de juillet à octobre 2012 en fonction des réservations,
- remplacement des panneaux d'affichage municipaux sur l'ensemble les hameaux : été
- aménagement du rond point de la RD11 en entrée de bourg avec le futur parking des écoles et l'allée piétonne des platanes : réponses du Conseil Général et de la Préfecture concernant les demandes de subventions (Amendes de Police et DETR) en attente.

Dans ce numéro du petit varsois, j'ai tenu à rendre un dernier hommage à mon ami **René Marchive**, Maire de Vars pendant 24 ans, pour l'ensemble de son action qui laissera une empreinte définitive dans l'histoire de Vars et de la Charente.

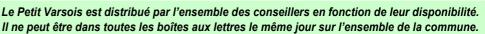
Enfin, j'adresse toutes mes félicitations à Perrine LEBAILLY, collégienne varsoise qui vient de recevoir le 2<sup>ème</sup> prix d'expression écrite de la langue française au concours national des Palmes Académiques.

A toutes et à tous, je souhaite de bonnes vacances d'été ensoleillées !

Jean-Marc de LUSTRAC

« Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage » [Jean de La Fontaine]









### Extrait de compte-rendu du conseil municipal du 30 mars 2012

#### **APPROBATION DES COMPTES DE GESTION**

# Principal, CCAS, Assainissement, Hameau Résidence Personnes Agées, Transport scolaire :

Monsieur le Maire présente les titres définitifs et les créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par Mr François PEZE, Receveur municipal, du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer pour l'ensemble des budgets.

#### Lotissements commercial, mixte et le Reclous :

Pas de remarque particulière étant donné que ces budgets n'ont pas reçu d'exécution en 2011.

#### **APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS**

Rappel : Le compte administratif clôture et retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année écoulée.

Il est édité par l'ordonnateur, le Maire, qui rend compte aux membres du conseil des résultats de l'année, et par conséquent sort lors du vote de l'assemblée délibérante. Synthétiquement, les différents budgets se présentent comme suit :

#### RESULTATS CUMULES DES DIFFERENTS BUDGETS (€)

Total cumulé du budget principal :

Dépenses: 1 878 064.54 — Recettes: 2 271 504.96

Total cumulé du budget CCAS:

Dépenses : 6 750.92— Recettes : 10 875.00

Total cumulé de l'assainissement :

Dépenses : 260 008.43 — Recettes : 304 037.95 avec un

solde d'éxécution de 44 029.52

Total cumulé du hameau résidence personnes agées:

Dépenses : 36 807.61 — Recettes : 181 202.33

Total cumulé du transport scolaire :

Dépenses: 30 097.05 — Recettes: 44 830.67 avec un solde

d'exécution de 14 733.62.

Total cumulé du lotissement du Reclous :

Dépenses : 0 — Recettes : 53 000

#### **AFFECTATIONS DES RESULTATS**

#### **BUDGET PRINCIPAL:**

Il présente un excédent de fonctionnement de 481 195.66€.

Résultat de l'exercice	233 635.72
Résultats antérieurs reportés	247 559.94
Résultats à affecter hors RAR	481 195.66
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	127 384.76
Solde des Restes à Réaliser*	-215 140.00
Besoin de financement	215 140.00
Affectation en réserve en investissement R 1068	87 755.24
Report en fonctionnement R002	393 440.42

<sup>\*</sup>Les Restes à Réaliser correspondent aux dépenses et recettes de 2011 mais recouvrées en 2012.

#### CCAS:

Il présente un déficit de fonctionnement de 4 249.08 €.

Résultat de l'exercice	4 489.48
Résultats antérieurs reportés	-240.40
Résultats à affecter hors RAR	-4 249.08
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	-125.00
Solde des Restes à Réaliser	néant
Besoin de financement	néant
Affectation en réserve en investissement R 1068	125.00
Report en fonctionnement R002	-4 124.00

#### **ASSAINISSEMENT:**

Il présente un excédent de fonctionnement de 56 695.68 €

Résultat de l'exercice	55 870.75
Résultats antérieurs reportés	824.93
Résultats à affecter hors RAR	56.695.68
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	-12 666.16
Solde des Restes à Réaliser	néant
Besoin de financement	néant
Affectation en réserve en investissement R 1068	12 666.16
Report en fonctionnement R002	44 029.52

#### **HAMEAU RESIDENCE PERSONNES AGEES:**

Il présente un excédent de fonctionnement de 150 185.98 €

Résultat de l'exercice	16 295.73
Résultats antérieurs reportés	133 890.25
Résultats à affecter hors RAR	150 185.98
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	- 5 791.26
Solde des Restes à Réaliser	Néant
Besoin de financement	Néant
Affectation en réserve en investissement R 1068	5 791.72
Report en fonctionnement R002	144 394.72

#### TRANSPORT SCOLAIRE:

Il présente un excédent de fonctionnement de 12 925.62 €.

Résultat de l'exercice	- 1 343.34	
Résultats antérieurs reportés	14 268.96	
Résultats à affecter hors RAR	12 925.62	
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	1 808	
Solde des Restes à Réaliser	Néant	
Besoin de financement	Néant	
Affectation en réserve en investissement R 1068	Néant	
Report en fonctionnement R002	12 925.62	

#### LE RECLOUS:

Il présente un excédent de fonctionnement de 53.000 €.

Résultat de l'exercice	53 000
Résultats antérieurs reportés	0
Résultats à affecter hors RAR	0
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	0
Solde des Restes à Réaliser	Néant
Besoin de financement	Néant
Affectation en réserve en investissement R 1068	Néant
Report en fonctionnement R002	53 000

#### **VOTE DES TAUX TAXES LOCALES POUR 2012**

	Taux de réf 2011	Bases d'im- pos. Prev 2012	taux votés	Produit cor- respondant
Taxe habitation	15.45	1 687 000	15.45	260 642
T Foncière (bâti)	21.80	1 155 000	21.80	434 256
T Foncière (non				
bâti)	51.33	92 500	51.33	48 712
CFE	22.21	58 000	22.21	11 016
Total 754 626				

#### **FRELONS ASIATIQUES**

Ayant constaté une recrudescence de nids de frelons asiatiques sur la commune, M. Patrick BENET-BRISSONNET propose d'instituer une participation financière pour les destructions de nids sur les propriétés privées. La destruction peut être réalisée par un professionnel agréée ou par les pompiers.

Les administrés pourront demander une prise en charge des frais de destruction sur présentation de la facture acquittée.

Le conseil doit se prononcer sur le montant maximum de prise en charge. Il est proposé une participation à hauteur de 80% de la facture acquittée, avec un plafond de 120€.



Une réunion d'information s'est déroulée le mercredi 18 avril à la salle des fêtes pour connaître les enjeux que représentent la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme [ PLU ].

Près de 80 personnes avaient répondu présent afin de mesurer l'importance de ce complexe dossier en visionnant un diaporama didactique expliquant les différentes étapes d'élaboration et de validation dont voici le résumé en quelques lignes.

Un document d'urbanisme doit permettre de mettre en application le « droit des sols » à travers un projet d'aménagement et développement durables en remplacement du POS élaboré par révision.

Suite à une loi d'orientation foncière de 1967 qui autorise le développement urbain des grandes agglomérations, de nouvelles problèmatiques sont apparues comme les enjeux d'intercommunalité, la prise en compte de l'environnement, des déplacements, de l'habitat, des réseaux...



### Zone Natura 2000

Les études menées sur le site ont permis d'en préciser les contours. Ils s'étendent sur une partie du fleuve Charente, dans le département de la Charente, entre le bourg de Mouton et l'étang de Saint- Yrieix-sur-Charente. La surface du site est de 4018 ha. Elle correspond au lit majeur du fleuve.

Le périmètre, dessiné sur un fond de carte IGN © au 1/25000, se base sur des limites facilement identifiables sur le terrain (chemins, routes, coteaux, bois, rivière).

26 communes sont concernées par le site : Mouton, Lichères, Fontenille, Fontclaireau, Puyréaux, Mansle, Saint-Groux, Luxé, Cellettes, Villognon, Fougueure, Ambérac, Marcillac-

Lanville, la Chapelle, Vouharte, Genac, Bignac, Saint-Amant-de-Boixe, Montignac-Charente, Vars, Saint-Genis d'Hiersac, Marsac, Vindelle, Balzac, Saint-Yrieix-sur-Charente, le Gond-Pontouvre.

La majorité des communes sont membres de l'une des 5 communautés de communes (Pays d'Aigre, le Rouillacais, la Boixe, Pays Manslois, Braconne et Charente) ou de la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême. Les pays concernés par le site sont Ouest-Charente, entre la Touvre et le Ruffécois.

La zone Natura 2000 sur notre commune représente une surface de 469 ha appelée « Vallée de la Charente à Vars ».

Cette zone correspond à la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) 517. Elle est constituée d'un ensemble de bras de la moyenne vallée de la Charente avec des parcelles prairiales et cultivées. Régulièrement inondée, elle accueille au printemps de nombreuses espèces migratrices dont quelques Râles des genêts. Ce secteur comprend également de nombreux boisements



alluviaux présentant un grand intérêt lors de la migration d'automne pour certains passereaux (Gobemouches...). Ces boisements constituent également des sites de nidification pour différentes espèces (Héron cendré, Râle d'eau...).



#### Travaux à la salle des fêtes

L'entreprise MOUSNIER a été choisie pour effectuer les travaux de réfection intérieurs de notre salle des fêtes.

Les travaux débuteront en septembre et au cours des deux premières semaines de travaux, semaine 36 et 37, la salle sera inutilisable.

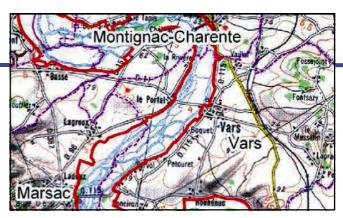
Les travaux se poursuivront tout au long du mois, mais les associations qui habituellement ont leurs activités sur ce site devraient pouvoir réintégrer les lieux dès la semaine 38, l'entreprise MOUSNIER s'étant engagée à dégager au mieux la salle

La fin des travaux est normalement programmée fin septembre, sauf impondérable.

La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) de 2000 puis en 2003 la décentralisation est lancée avec une gestion économe de l'espace et une solidarité entre les territoires.

La loi Borloo « Grenelles I et II de l'environnement de 2010 permet de prendre en comptes de nouveaux aspects environnementaux. Pour établir le PLU, un diagnostic doit :

- faire ressortir les atouts et les enjeux par une analyse des besoins en matière de développement économique, surfaces agricoles et forestières, transports, commerce, équipements et services ;
- définir une politique d'aménagement durable, protéger les espaces naturels en prenant en compte la zone Natura 2000 (quelques préceptes ci-dessous) pour remettre en état des continuités écologiques. Le diagnostic est affiché en mairie et peut être consulter.



Périmètre de la ZPS

Limite des communes concernées

#### Charente domaniale et Charente non-domaniale

En aval du pont de Montignac-Charente, le fleuve

est domanial et donc géré par l'Etat (par l'intermédiaire du Conseil Général de la Charente). En amont, la Charente est non-domaniale. Sur cette partie, ce sont les propriétaires privés qui doivent entretenir les berges sur leur terrain. Néanmoins, le Syndicat mixte d'aménagement hydraulique et piscicole de la Charente non-domaniale encourage l'entretien des berges et se substitue parfois aux propriétaires, lors de programmes de gestion.

Une lettre d'information transmise par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) dans le cadre de sa mission déléguée de l'Etat comme structure animatrice du Docob (document d'objectifs qui fixe les objectifs de protection de la nature, de la faune, des espèces) est à disposition en mairie. Elle vous invite à découvrir le site internet dédié au site Natura 2000. charente-amont.n2000.fr.

Sources autorisées (textes et images) issues du rapport intermédiaire - Le site Natura 2000 FR 5412006 « Vallée de la Charente en amont d'Angoulême ». http://charenteamont.n2000.fr/sites/all/files/charenteamont/files/documents/FR5412006 DIAGNOSTIC.pdf



#### Travaux au cimetière

Les tombes abandonnées en nombre!

Plus de 120 tombes sont recensées, triste spectacle. Un plan du cimetière est en phase finale, et très prochainement toutes les tombes vont être numérotées pour simplifier le repérage. Nous invitons toutes les personnes ayant connaissance des propriétaires, ou des proches, des tombes abandonnées, de vous rapprocher du secrétariat de la mairie en donnant le numéro et tous les renseignements possibles, afin de faciliter les recherches pour engager la procédure de remise en état de ce lieu.

Dans un premier temps, la commune va remettre en état les tombes abandonnées des soldats morts pour la France. Ils sont 7 ou 8 à Vars dans ce cas, dont des officiers de l'armée Napoléonienne.



#### Lotissement du Recloux

Le futur lotissement du RECLOUS situé sur la route de Montignac comporte 5 lots que la mairie qui est maître d'oeuvre va mettre en vente.

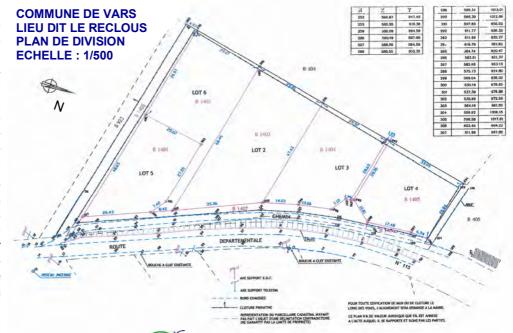
1 lot N° 2 de 16a 80ca; 1 lot N° 3 de 11a 73ca; 1 lot N° 4 de 10a 02ca; 1 lot N° 5 de 10a 01ca; 1 lot N° 6 de 12a 19ca soit un total de 61a 35ca.

Ces lots sont actuellement viabilisés avec une distribution d'électricité, de gaz, de téléphone et d'eau potable.

La voie d'accès qui s'appellera "Impasse du Reclous" est faite provisoirement en calcaire et sera terminée lorsque les constructions seront réalisées, afin d'éviter sa détérioration par le passage d'engins de chantier. Un trottoir pour passage piétons sera réalisé côté maisons. Un éclairage publique sera mis en place partant des pylônes de la route de Montignac.

Le prix des lots est fixé par délibération du Conseil Municipal de 24 euros ou 28 euros le m² selon les lots. Les acheteurs seront soumis à une note explicative élaborée en mairie pour tenir compte des différentes contraintes qui devront être appliquées car ce lotissement se trouve en zone Natura 2000.







### Nouvelle activité à Vars

Depuis quelques mois, une jardinerie, grainerie, animalerie, **VARS EN FLEURS** est installée dans l'allée des platanes. Elle propose des fleurs, plantes à massif, outils, accessoires de jardin, animalerie, alimentation animal. Elle est ouverte tous les jours de 9 h 15 à 12 h et 14 h à 19 h. Sauf lundi matin, dimanche et jours fériés.

Allez découvrir nos petits rongeurs (lapin nain, cochon d'Inde, hamsters, ect ...) et nos poissons (eau chaude et eau froide). Rayon chasse et pêche avec vente de carte et d'appâts.

Tél.: 05 45 39 95 30

Site internet: www.jardinerie-varsenfleurs.fr



## 🕊 Ecole numérique

Fini le tableau noir et les craies de couleur ; Une autre classe vient de se doter d'un tableau blanc interactif tactile.

C'est un nouvel outil pédagogique surprenant et innovant que nos enfants ont très vite intégré.

Cet investissement financé par la mairie contribue à la mise en place du numérique dans les écoles.

Aujourd'hui, cet équipement comprenant un ordinateur, un projecteur muni d'un capteur de mouvement et d'un tableau blanc est au service de l'apprentissage dans notre école élémentaire Françoise Dolto.



#### Etat civil

#### **NAISSANCES:**

JEANNETEAU Esteban née le 04/01/12 ; ROBART Lily-Rose 19/01/12 ; NOUGAYREDE Lucien 22/01/12 ; SOUTENAIN Thymothé 24/01/12 ; BRIAND Mya 25/01/12 ; MALAGON HORODYSKI Ruan Pierre 17/02/12 ; BONNET Jade 23/02/12 ; ANTONIAZZI Nathanel 18/03/12 ; RENAULT Tiago 19/03/12 ; LEFRANC RIFFAUD Lola 11/04/12 ; FREDON Lilou 17/04/12 ; LONGUET Julia 12/05/12 ; SURBIER Ninon 12/05/12 ;

#### DECES

GAUTHIER Marcel 19 /01 à St Michel ; GUILBEAU Adeline 13/01 à VARS ; AUBARBIER Henri 31/01 à St Michel ; PAILLOUX Raymond 13/02 à Vars ; PESTRE Pierre 14/02 à Ruffec ; REYJASSE Jean

15/02 à Vars ; MARCHIVE René 17/02 à Vars ; ANGOT Germaine 20/02 à St Amant de Boixe ;

MARTIN Laure 10/03 à Gourville ; VIGIER Pierre 21/03 à Vars ; RO-BAIN Nicole 12/04 à St Michel.

M. BLANLOEUIL Michel en date du 22/05/12 à Châteauneuf (16) M. KLEIN Georges décédé le 25/12/11 à St Angeau.

#### **MARIAGES**:

MONTRICHARD Alain/POTIER Nathalie 11 février LAHDIRI Nizar/ANDRE Patricia 25 février BRICAULT Emmanuel/VALEMBOIS Claire 05 Mai FOREST Rémy/CHARRIERE Séverine 05 Mai TRATON Jérémy/GABORIAU Mélody 26 Mai





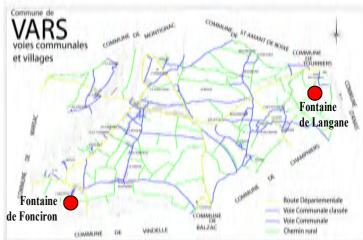


Vue de la fontaine de Fonciron avant travaux. Fontaine restaurée ci-dessous.



Vue de la fontaine de Langane avant travaux. Fontaine restaurée ci-dessous.









Depuis la réception de l'arrêté préfectoral du 17 avril 2009 (voir extrait de l'arrêté ci-dessous), les employés de votre commune n'ont plus le droit de désherber les trottoirs, les fossés, les caniveaux ; ni autour des points d'eau (fontaines par exemple). Ce dernier avis est aussi valable pour les particuliers. Il faut prendre conscience du danger et penser à notre futur.

Toute personne a le devoir de nettoyer devant chez lui, mais sans l'utilisation de produits phytosanitaires.

Avec les intempéries durant un mois et demi, l'entretien des bordures de rues, routes et chemins blancs a pris du retard.

#### Extrait de l'arrêté

Conformément aux dispositions prévues par les articles du code rural et par l'arrêté interministériel du 12/09/2006 susvisés, les produits phytopharmaceutiques doivent être utilisés dans le strict respect de leur autorisation de mise sur le marché en particulier vis-àvis de l'application de la Zone Non Traitée (ZNT) au voisinage des points d'eau comme définis dans l'arrêté susvisé. La ZNT est au minimum de 5 mètres sauf avis contraire figurant explicitement sur l'étiquette du produit commercial et qui peut porter la ZNT à 20 m, 50 m ou plus de 100 m.

L'article 14 de l'arrêté du 12 septembre 2006 susvisé dispose que la ZNT à respecter peut être réduite de 20 m à 5 m ou de 50 m à 5 m.

- L'application des produits phytopharmaceutiques est interdite sur le réseau hydrographique, même à sec, qui n'apparaît pas sur des cartes IGN au 25 000e, qui comprend les fossés, les collecteurs d'eau pluviales, les points d'eau ainsi que les puits et forages.
- Toute application est interdite sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.
- Les dispositions du présent arrêté sont applicables dès sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Charente.
- Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront punies selon les peines prévues par l'article L253-17 du code rural.

#### Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRESERVER LA QUALITE DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUS PESTICIDES (DESHERBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES)



A MOINS DE 5 METRES MINIMUM

DANS LES FOSSES (MEME A SEC), COURS D'EAU, COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES, POINTS D'EAU, PUITS, FORAGES ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25 000°.



SUR AVALOIRS, CANIVEAUX ET BOUCHES D'EGOUT.



Interdiction de traiter

TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNES ; PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITES, ET ENTREPRENEURS. EN CAS D'INFRACTION, LES PEINES ENCOURUES PEUVENT ALLER JUSQU'A 75 000 € ET 2 ANS D'EMPRISONNEMENT.

Si l'impact de l'infraction provoque des effets nuisibles sur la santé et ou de dommages à la faune et à la flore, les peines encourues sont prévues par les articles 1216-6 et L432-2 du code de l'environnement.

- Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Charente, le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt, le Directeur Régional de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt de la région Poitou-Charentes, le Directeur Départemental de l'Equipement, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, le Commandant du Groupement

de Gendarmerie, le chef de Service départemental de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, le chef de Service départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, les Maires des communes du département, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché en mairie.

A Angoulême, le 17 avril 2009.

Le Préfet, François BURDEYRON.

L'arrêté complet est disponible en mairie





Un lampadaire solaire expérimental a été positionné au niveau de l'arrêt de bus de Peusec.





#### Concours de dictée de la Médiathèque du Samedi 10 mars

Déjà la troisième année que la Médiathèque Municipale organise son concours de dictée.

Moment convivial, apprécié des participants. Le texte est rédigé par Mr Olivier Cotinaud, psychologue et sociologue, enseignant la psychologie sociale à l'université de ( Paris I et Paris II).

Dans le texte, comme chaque année, figurait

les dix mots de la « Semaine de la langue Française ». Mr Olivier Cotinaud est un ancien Varsois.

Pour le concours de dictée, nous avons deux catégories : adulte et adolescent.

Pour chaque catégorie nous remettons deux prix, le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup>.



Les gagnants de cette année :

PRIX « ados »

1<sup>er</sup>: Titouan Camy (carte cadeaux Cultura)

2<sup>ème</sup> Charlotte Bourdelas (carte cadeaux Cultura)

PRIX « adulte »

1<sup>er</sup> Christiane Paetow (coffret « Nuit romantique en château »)

2<sup>ème</sup> Cécile Nompex (lot de livres)



La journée s'est terminée par un goûter. Amateurs d'orthographe, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

# Une médiathèque très en vue

n fonds très riche (9.500 livres, 400 CD, 120 DVD), un espace pour les tout-petits, un coin jeunesse, des animations lecture, des expos, une bourse aux livres, un concours de dictée, etc. À Vars, la médiathèque est un carrefour culturel qui rayonne sur une vingtaine de communes alentour. Et profite de la croissance soutenue de la population. «Longtemps, le nombre d'abonnés s'est stabilisé autour des 300-350. Depuis deux ans, ça explose. On voit des gens qui s'installent et qui s'inscrivent aussitôt. On est à 520», souligne Claudine Marveaud, la responsable en poste depuis l'ouverture de l'équipement en 1994.

Une ouverture consécutive au legs d'une habitante. «Elle a offert ses



En deux ans, la bibliothèque est passée de 350 abonnés à 520. Photo C

bâtiments à la municipalité.» Depuis, la médiathèque n'a cessé de croître, d'enrichir son fonds, de se moderniser. «Avec le nouveau maire, on a un budget important pour acheter des livres.» Une fois par an, une bourse aux livres des ouvrages usagés ou en double, vendus à prix modique, est organisée. La médiathèque colle à l'actualité culturelle. Pendant le festival de la bande dessinée d'Angoulême, elle propose les ouvrages sélectionnés. «On a aussi une expo sur les BD adaptées au cinéma.»

Devant cet engouement, Claudine Marveaud aimerait voir l'équipement s'agrandir. «L'idéal serait d'avoir une ouverture sur la route. Cela nous permettrait d'être plus visible.» Rendez-vous à ne pas manquer!

Thème du mois de juillet Les varsois ont du talent.

Venez découvrir les sculptures de fer forgé de M. Guérin. Une exposition à voir absolument!

#### **HORAIRES**

**Mardi:** 14 h - 1 8 h 30 ;

Mercredi: 10 h - 12 h; 14 h - 18 h 30;

Jeudi: 14 h -1 8 h 30; Vendredi: 14 h -19 h;

**Samedi:** 10 h - 12 h; 4 h - 16 h 30;

#### ATTENTION HORAIRES D'ÉTÉ

A partir du Mardi 2 juillet jusqu'au 1er septembre inclus. Ouverture le samedi de 9 h à 13 h pendant cette période.

Fermeture estivale du 7 au 20 août inclus





Les dirigeants et bénévoles remercient l'ensemble des joueurs pour leurs parcours exceptionnels lors de la première saison au club AS VARS : catégorie U13 3e division 1<sup>er</sup> au classement général avec 4 points d'avance sur le deuxième et 17 buts marqués ; catégorie Senior 5edivision 2e au classement général avec plus de 100 buts marqués et 25 encaissés, classé parmi les meilleurs deuxièmes et accède à la 4e division.

#### **SAISON 2012/2013**

Agrandissement de l'école de foot avec les clubs de l'AS VARS, ES MONTIGNAC, ENTENTE 96 en catégorie U6 à U15.

Renseignements au 06-75-98-60-65 après 19 heures

Reprise des entrainements seniors le mercredi 1 aout 2012 à 19h et le 29 aout 2012 a partir de 17h pour les enfants.



## Société de Chasse

La société de chasse de VARS propose aux agriculteurs exploitants sur la commune, engagés dans le projet associatif petit gibier, d'implanter des haies buissonnantes

Le Conseil Général de la Charente propose une aide financière pour les plantations de haies et d'arbres en milieu rural.

Pour plus de renseignements, les agriculteurs peuvent se rapprocher du président de l'association de chasse de Vars : M. MAHE Jacques, tél: 06 87 11 19 33, ou contacter le Conseil général : Mme Corine REMIGNAC, au 05 45 22 80 82.

La société de chasse de Vars et la Fédération des chasseurs de la Charente proposent la semence sur les parcelles gelées, retenues dans les SET, avec la possibilité de mettre en place un couvert mellifère pluriannuel (Mélilot, Sainfoin, trèfle de Perse).

# La maternelle

L'année scolaire de l'école maternelle se termine bientôt avec pour point final la kermesse et son spectacle. Cette année



encore, de nombreux projets initiés par les enseignants et réalisés avec le soutien de la mairie et des parents d'élèves ont stimulé l'éveil de nos plus jeunes. On notera ainsi le travail de toutes les classes sur « l'Afrique », thème de l'année, avec visite de musée et apprentissage des percussions. Egalement, avec le concours des « Jardin d'Isis », une sensibilisation des petits et petits/

moyens aux céréales, depuis la semence jusqu'à la dégustation en passant par toutes les étapes de la culture. Ou encore le travail des moyens/grands sur les plantes aromatiques également plantées dans le jardin de l'école. Enfin, une Diététicienne est intervenue auprès des petits sur le thème du Sucré/

Salé et auprès des grandes sections à propos des jus de fruit.

D'un point de vue pédagogique autour de la lecture, Patricia, la directrice, est heureuse du résultat de son initiative nouvelle cette année qui a eu pour objectif d'organiser des lectures aux enfants de la maternelle par leurs aînés de quelques mois issus des classes de CP, heureux de montrer leurs nouveaux savoirs.

Rendez-vous à la Kermesse pour voir les expositions retraçant une année de travail de nos chères petites frimousses.







#### **Ecole élémentaire**

2 classes de cycle III de l'école élémentaire de Vars, sous la conduite de Mme Camy et de Mr Filion, viennent de passer deux jours dans la capitale.

Après un voyage éclair en TGV, les enfants ont pu se familiariser avec les dieux de la mythologie grecque au musée du Louvre. Ils ont visité Paris du haut des bus « jaunes », se laissant ainsi

conter l'histoire des grands monuments parisiens. Le soir, une promenade magique en bateau-mouche leur a permis de dé-



couvrir les monuments de Paris bynight.

La seconde journée a été consacrée à la Cité des Sciences : une exposition sur les Gaulois et la pratique d'activités scientifiques.

Cette sortie pédagogique a été rendue possible grâce à la participation de la commune de Vars, de l'associa-

tion des parents d'élèves et à l'investissement des enfants par la vente d'objets.



A l'invitation de l'école élémentaire, le pianiste Marc Vella est venu à la rencontre des enfants.

Surnommé le pianiste nomade, il a parcouru avec son piano à queue environ 200 000 km sur les routes et chemins de plus de quarante pays pour célébrer l'humain : brousse malgache, villages africains, pays de l'Est, Sahara, bidonvilles de l'Inde, montagnes du Pakistan... Grâce aux variacordes qu'il a imaginés, sa musique au piano est unique. Pianiste virtuose, Prix de Composition à

Paris en 1985 et 1er Prix de Composition à Rome au TIM 1999, il donne des récitals dans le monde entier. Jeudi 7 juin, il était à Vars, pour rencontrer les classes du cycle 3, pour une rencontre unique.



L'APE organise sa traditionnelle kermesse qui aura lieu le samedi 30 juin à l'école maternelle à partir de 14h00.

De nombreux stands seront proposés ainsi qu'une buvette. La kermesse est ouverte à tous.

> Venez nombreux ! Entrée gratuite.



#### **Association Tennis club**



Samedi 9 juin ont eu lieu les finales du tournoi jeunes organisé par le TC Vars qui ont rassemblé tous les jeunes inscrits à l'école de tennis. Selon les tranches d'âge, 3 tableaux ont été organisés: bravo aux vainqueurs, Bryce Benoit, Charly Tourenne, Justin Camy. Monsieur le Maire a participé à la remise des récompenses. Un repas convivial a réuni ensuite parents et amis.

Le tout 1er tournoi FFT 4ème série open c'est déroulé durant la semaine du 18 au 24 juin sous une météo mitigé.







#### ✓ Vovinam Viet vo dao

Suite au Challenge départemental à la Rochefoucauld des jeunes mini-poussins, poussins, pupilles, benjemens, minimes, inter style voici les principaux résultats :

#### Résultats des médailles Kimono d'or - Base technique :

Nhâp môn quyên masculine poussin : argent GILLET Quentin.
nhâp môn quyên masculine poussin: bronze MARTINET Alex.
nhâp môn quyên masculine pupille : d'argent VALANTIN Arthur.
nhâp môn quyên féminine pupille : bronze GOUPILLOT Marion.
khai môn quyên masculine pupille : d'argent DEHER Bastien.
nhâp môn quyên masculine pupille : bronze GALLY Axel.
nhâp môn quyên masculine benjamin : d'argent GOUPILLOT Jean-Baptiste.

thấp tu quyên féminine minime : or PITEAU Chloé.

#### Résultats des médailles challenge départemantal - Combat :

-30kg masculin poussin : or MARTINET Alex.
-35 kg masculin poussin : argent GILLET Quentin.
Débutant-35 kg féminine pupille : or GOUPILLOT Marion.
Débutant-35 kg masculine pupille : or VALENTIN Arthur.
Confirmer-40 kg masculine pupille : argent GALLY Axel.

Confirmer-55 kg masculine benjamin : or JOUBERT Quentin.

Confirmer-55 kg masculine benjamin : bronze GOUPILLOT Jean-Baptiste.

Confirmer-50 kg féminine minime : or LALLUT Emilie. Confirmer-50 kg féminine minime : argent PITEAU Chloé.

# 14-15 MAI 2011 - Coupe de France, mini-poussins, poussins, pupilles, benjamens, minimes à Royssy en Brie - Paris

Thâp tu quyên féminine minime : bronze PITEAU Chloé.

nhâp môn quyên masculine poussin : bronze GILLET Quentin.

song luyên môt féminine minime : or PITEAU Chloé, LALLUT Emilie.

dòn chân (ciseaux) : argent PITEAU Chloé, LALLUT Emilie,

NOMPEX Rémy.



#### Partenariat école/association

Cette année encore, le partenariat entre l'école et les associations de la commune fonctionne parfaitement : ainsi, du côté sportif, l'entente pongiste et le tennis club ont mis leur initiateur et leur matériel à la disposition des classes de cycle 3 pour des cycles d'initiation.

Au cours de ce mois de juin, pendant 6 séances pour le ping pong et 7 séances pour le tennis, les enfants de 3 classes découvrent ces activités en espérant qu'il continue dans les clubs.



Combat -40kg féminine minime : or PITEAU Chloé. Combat 50kg et+ féminine minime : argent LALLUT Emilie.

#### Championnat du monde Ho chi minh citry vietnam du 30 juillet

DAUPHIN –MECHAIN Frédéric participa officiellement à ce championnat avec l'équipe nationale de VOVINAM, cette équipe était composé de 16 compétiteurs,1 coach et de 2 juges arbitre. Du 23 au 27 juillet se déroula une formation des juges et arbitres puis un examen final et une remise des titres de juges et arbitres international.

Le résultat de l'équipe de France a été positif :

4 médailles d'or

3 médailles d'argent

11 médailles de bronze

La FRANCE termine 3e sur 22 nations, VIETNAM 1er, IRAN 2e;



Lors de l'Assemblée Générale de L'Entente Pongiste de Vars du 25 mai dernier, Monsieur Robard a cédé sa place de Président du club à Michaël Fredon. Souhaitons "bonnes balles" au nouveau Président et à la nouvelle équipe.

### **✓** Comité des fêtes

Le comité des fêtes est à nouveau opérationnel. Monsieur Bineau John et sa nouvelle équipe ont repris le flambeau. A ce titre, le bric à brac et la frairie avec son traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité seront leurs principales animations. La municipalité est heureuse de cette reprise et continuera à apporter son soutien.



#### Véritable Ramassis d'Artistes Charentais

Logis du Pétouret - 16330 VARS

Présidente : Nadia Delépine - Tél. 06 19 79 24 43

V.S.L.

#### **Vars Sport Loisirs**

Président : Franck Soulard

Lotissement des plantes - Vars - Tél. 06 15 70 47 71



### « Le Grand Soir »

6 juin : C'était la sortie de "Le Grand Soir", le nouveau film du Varsois Benoît Delépine et de son compère Gustave Kervern.

Un film tourné pour moitié en Charente, et plus particulièrement dans la zone commerciale des Montagnes à Champniers, et encore plus particulièrement à la Pataterie!

Sorte de western social déjanté, il met en scène les aventures de deux

anti-héros interprêtés par Benoit Poelvoorde et Albert Dupontel.

Signe de qualité : le film a obtenu le Prix du Jury dans la Sélection Officielle "Un certain Regard" à Cannes.

Le Grand Soir, c'est encore possible d'aller le voir tous les soirs !





**Du 26 janvier et pendant un mois** : la médiathèque a exposé de nombreuses affiches de films tirés de célèbres histoires de BD ; Pour l'occasion les lecteurs ont pu emprunter les nouvelles acquisitions DVD.

**11 février :** Le bal, organisé par Vars Evènements, a vu défiler sur le parquet de la salle des fêtes, 90 fidèles tous ravis de danser sur les musiques des Années "80".

17 mars: La bière irlandaise a coulé à flot pour les quelques 155 personnes lors de la soirée de la St Patrick à St-Amant de Boixe et ce sont donc 310 oreilles qui ont pu écouter les 2 concerts Bretons de la soirée: la "Bagade de Balzac" et les "Galways", organisé par Vars Evènements.

Le 28 mars 2012, le club des Amis Varsois est allé à la découverte du Bordeaux historique en petit train, déjeuner,

P 2 fr d G F p i i

puis une promenade commentée de 2 heures dans l'estuaire, le long des façades UNESCO partant du port de la lune.

Retour enchanté de tous les participants à 20 h 30. Le club vous invite pour leur prochaine manifestation, le 21 octobre, pour son loto ouvert à tous.

Le club en ballade à Bordeaux.

1 mai : L'association des commerçants et artisans de Vars a organisé une marche de 5 et 10 km à l'issue de laquelle un apéritif a été offert aux courageux marcheurs. Brins d'aillet et grillons charentais ont connu un vif succès auprès des 45 convives. Le marché de Printemps s'est déroulé dans la joie z'et la bonne humeur. Plusieurs stands avaient répondu présents : la ferme de Chassagne pour les légumes secs, la ferme des Chenevières pour son pineau et jus de raisins, une peintre décoratrice et la fleuriste de la jardinerie, allée des platanes, pour ses fleurs et plans printaniers.



La fleuriste prépare son stand.

N'hésitez pas à faire vos courses dans le bourg chez nos commerçants et artisans dynamiques qui, malgré la réfection des ponts, gardent des horaires d'ouvertures très larges. Le marché pose ses tentes toujours sur la place le mercredi et dimanche, ainsi que la marchande d'huîtres le dimanche.

8 mai : La fine pluie incessante n'a pas découragé les Varsois de venir honorer leur Monument aux Morts, dédié aux combattants de la dernière guerre mondiale. Les discours chaleureus et émouvants ainsi que le chant des patribtes ont quand même réussi à réchauffer le coeur des personnes présentes sous les parapluies. Le cocktail offert par la municipalité à la salle du pressoir a eu raison des derniers pieds gelés.

**13 mai**: Le premier Bric à Brac repris par Monsieur Bineau et son équipe, succès mitigé vu le nombre d'animations similaires dans les alentours affiché sur cette même journée.

**12 juin :** Les élèves des classes CE2/CM1 et CM1ont invité leurs parents et les élus à venir découvrir le diaporama très bien monté ainsi que l'expo sur le voyage de Paris du 26/27 mars dernier.

Merci aux enfants pour leurs dons culinaires et merci aussi à leurs enseignants pour l'organisation et l'accompagnement. Sans oublier les parents, l'association des parents d'élèves et la municipalité pour le financement.



Ce samedi 23 juin, le public a répondu présent ainsi que la météo pour cette fête de la musique. Cette soirée festive sur la place du village reste une valeur sûre.

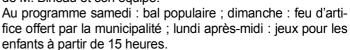
Merci à Festivars pour l'organisation.



### Manifestations à venir

**Samedi 30 juin :** L'école maternelle a préparé un formidable spectacle sur le thème de "l'Afrique" à la salle des Fêtes.

**Du 10 au 13 août :** Frairie organisée par le comité des fêtes sous la nouvelle présidence de M. Bineau et son équipe.



**Samedi 22 septembre :** Concours de belote des Amis Varsois à la salle des fêtes.

Mardi 16 octobre : Don du Sang à la salle des fêtes.

En octobre: Bal country du Country Horse Side, S des F.

**Du 29 octobre au 2 novembre :** Stage de cirque des "Cétacé". Spectacle des grands et un spectacle professionnel. Cours ouvert le vendredi pour les petits. Réservations Allisone : 06 81 22 70 04

Samedi 3 et dimanche 4 novembre : Foire aux vins et à la gastronomie, à la salle des sports (du vin mais aussi de la viande d'aurochs élevés en Charente et autres mises en bouche) organisée par A.A.V. Association Avenir de vars.

**Dimanche 11 novembre :** Repas des Anciens combattants. Salle des fêtes.

**Dimamche 18 novembre :** Repas du Club des Amis Varsois. Salle des fêtes.

**Dimanche 25 novembre :** Spectacle gratuit à la salle des fêtes dans le cadre du festival "Un dimanche à 15 heures". Organisé par le VRAC.



### Clin d'œil

La photo des mariés est celle du mariage célébré lors de l'épisode neigeux de cet hiver, Alain et Nathalie Montrichard. Mariage célébré par Christian Mathieu, Conseiller (sa toute première célébration).



La première édition a réuni famille des artistes de cirque ou de rue et familles tout court à Vars ■ Une rencontre dans un coin de village qui pourrait bien se renouveler.

# CéTACé show à Vars : une belle affaire de fami

lembredaines de certains artis-

tes. Après tout, les spectacles

qui font de la place aux enfants

«On ne savait pas trop ce que cela

pourrait donner » reconnaît hum-

blement Vincent Robard, le créa-

teur, avec Allisone Schlegel, de la

Compagnie CéTACé. Une troupe

qui a installé son siège à Vars de-

Le la a été donné dès vendredi soir

«avec un chapiteau plein» rap-

Le lendemain, le public n'a pas

boudé pour s'empiffrer des chan-

sons burlesques de «La Honte de

la famille», qui mêle allégrement

foot, politique, actu et fantaisie.

Les gosses ont souvent adoré les

numéros de cirque faussement

maladroits mais joliment tournés

CL du 14 juin

ne sont pas si nombreux.

puis un an seulement.

porte Vincent Robard.



Parmi la dizaine de spectacles proposés ce week-end, «La Honte de la famille a amusé autant les enfants que leurs parents. Photo Phil Messelet.

Pascal HUORD

e premier «CéTACé show» a d'abord été une affaire de famille, ce week-end à Vars. L'animation a d'abord réluni la famille des artistes circassiens et autres bretteurs de rue. Souvent charentais, «Ce qui nous donne une bonne occasion de nous retrouver alors que l'on est souvent éparpillé par nos tournées», raconte Julien Madelin, créateur de la compagnie «La Honte de la famille», troupe qui se trouve près de Lussac.

Mais ce premier festival a également réuni des familles entières. parfois nombreuses. Le weekend à Vars a été parsemé des rires d'enfants, autant que des ca-

ploi ». Et pour ceux qui pouvaient y trouver quelque longueur, la buvette rassemblait toutes les familles, celle des artistes et de leurs nombreux copains et celle du public. Pendant trois jours, jongleurs, chanteurs, magiciens fantasques ou blagueurs ont tissé la toile de ce festival nature, sans atteindre l'ambiance des Arrosés, que beaucoup espéraient retrouver un peu. Un peu de bric et de broc

> Mais pour Vars, c'était une première. «On voulait proposer quel-que chose de simple. C'est tout un collectif qui a aidé à la mise en place de ce mini-festival». Le maire Jean-Marc de Lustrac luimême a soutenu la démarche. Surtout quand les humeurs du temps et l'impossibilité de planter les chapiteaux ont empêché d'accéder à la base de loisirs du Portal. «On était prêts à renoncer. Le maire nous a proposé le hameau Rossignol et finalement c'est parfait » sourit Allisone Schlegel.

Les crêpes sucrées ou salées ont ré-

Ce premier CéTACé a été lancé un peu de bric et de broc. Tout le monde s'est retroussé les manches même le public qui a pris goût à cette fête. «Nous ne savons pas encore comment elle évoluera. Nous avons aussi notre propre création à préparer cet hiver » explique Vincent Robard, qui aimerait sans doute que cette fête ne soit pas seulement celle de sa compagnie.

Il suffisait peut-être de semer la graine, pour la laisser germer

chauffé les cœurs le soir.

# Palmes académiques :

Mercredi 13 juin, 8 ont été récompensés par l'association AMOPA au Cellier du parc de l'abbaye à Saint Amant de Boixe. Ils ont reçu un diplôme et des livres. Voici les noms : Marie Doussinet et Antoine Beaujard en 6C, Ambre Veillet et Loïc Maccari en 6D, Léna Géraudie et Manon Monteiro en 3B, Camille Judée et Perrine Lebailly en 3A : cette dernière a obtenu le prix d'excellence du département et le 2ème prix national. Félicitations aux heureux gagnants.



Perrine Lebailly (au premier plan) a été applaudie pour sa performance par ses copines hier, à Saint-Amant-de-Boixe. Photo Majid Bouzzit

## Moto:

CL du 7 juin

## Jérémy Lacroix fait sensation

Malgré une surdité profonde, le Charentais Jérémy Lacroix brille en 600 Supersport, dans le Top 10 de la Coupe de France. Grâce à un pilotage aux sensations et une équipe de choc.

Sur le réservoir de sa Yamaha R6 il y a un petit logo qui ne trompe pas. Un fauteuil roulant stylisé indique clairement qu'il est handicapé mais qu'il aime aussi la moto.

Jérémy Lacroix est malentendant. Une surdité profonde, corollaire d'une mauvaise méningite à l'âge de huit mois. Mais Jérémy est un battant, un passionné fou de moto. Un univers dans lequel il a toujours baigné. «Il ressent la moto grâce à ses mains, ses pieds et ses fesses. C'est une question de vibrations», note son frère Cédric qui partage avec lui le guidon de la Yamaha n° 174.

■ Entre le bourg de Vars et «Le Portal», deux ponts sont à restaurer, un troisième à reconstruire ■ Les travaux ont démarré ■ La D 11 est coupée pendant cinq mois.

# Tous sur les ponts!

Sylviane CARIN

a Départementale 11 coupée pendant cinq mois à la sortie de Vars. Les ponts du Portal et du Lavoir à restaurer, celui de la Prairie érigé entre les deux, à reconstruire: le conseil général vient d'entamer «un gros chantier», selon les termes de son vice-président Abel Migné. Coût: 1,2 million d'euros à la charge du Département.

Les grandes manœuvres ont débuté cette semaine avec la démolition de l'ouvrage de la Prairie. Un chantier spectaculaire que l'on peut admirer de la voie provisoire

qui chemine à son pied. «Le béton armé était en très mauvais état. La maçonnerie en ciment présentait de nombreuses fissures. On a décidé de reconstruire un ouvrage à poutres avec deux appuis» indique Nicolas Bourdet, chef du service des infrastructures routières.

#### Deux déviations mises en place

Quelques metres plus loin, Abel Migné retrouve le pont du Portal où il venait pêcher lorsqu'il était enfant. Ce monument du siècle dernier enjambe le bras principal de la Charente avec ses trois voûtes en anse de panier de 8,50m d'ouverture chacune. Ces vestiges de deux époques successives seront confortés; les fondations renforcées par injection de coulis. Une nouvelle dalle de 35 mètres de long remplacera la



chaussée qui vient d'être défoncée. Le site devrait retrouver son cachet d'antan.

À l'autre extrémité, côté Vars, hangement de décor. Le pont du Lavoir comporte trois voûtes de 5,20m d'ouverture en arc surbaissé. «Des pierres sont tombées en raison des vibrations provoquées par les poids lourds» explique Abel Migné, en rappelant que les 1.140 ponts que compte la Charente sont «surveillés». Au même titre que les 250 murs de soutènement et les 5.100 kilomètres de routes départementales.

Restauration des maçonneries confection d'une dalle en béton armé, remise aux normes du parapet et des trottoirs, rétrécisse ment de la chaussée pour freiner les véhicules à l'entrée du bourg: le pont du Lavoir fait l'objet d'un lifting complet.

Pendant les cinq mois de travaux, effectués par l'entreprise deux-sévrienne Bonnet et ses sous-traitants, le trafic - 2.500 véhicules par jour dont 250 poids lourds - est interrompu. Deux déviations sont mises en place. Les «locaux» sont orientés vers Montignac. Les camions en transit entre Chasseneuil et Saint-Jean-d'Angély sont détournés vers la Nationale 10. Les promeneurs dominicaux peuvent goûter à la quiétude ambiante dans ce cadre bucolique.

## Sélectionnés pour le challenge interpistes



Chloé Célérier, Quentin Fournier, Sean Delaunay et Mathis Delage représenteron le canton à Saint-Vriex le 13 luin.

es jeunes de quatre écoles du canton de Saint-Amant-de-Boixe se sont affrontés pour la sélection de la finale du chal-lenge interpistes de Charente organisé par la Prévention routière. Vars remporte la coupe grâce à Mathis Delage, Quentin Fournier de Tourriers, Sean Delaunay de Montignac et Chloé Célérié de Saint-Amant sont ex æquo pour la troisième place.

Les quatre qualifiés ont rendezvous pour la finale départementale qui aura lieu au plan d'eau de Saint-Yrieix le mercredi 13 juin. En dehors des lauréats, une quinzaine d'enfants ont nassé des épreuves théoriques et pratiques et d'après les organisateurs, les enfants sont de plus en plus concernés par la sécurité routière. Ils sont tout à fait aptes à aller à l'école à vélo. «Ce qui est sûr, c'est que les jeunes font attention, et ont des réflexions sensées», précise une des animatrices de stages dans les écoles et les collèges.



# RENÉ MARCHIVE Maire Honoraire de Vars, nous a quitté le 17/02/12.

Au-delà de perdre un homme de valeur, c'est l'un des grands serviteurs de la Charente que nous avons perdu, car l'une des qualités de René était son dévouement sans compter au service de l'intérêt général. Courageux et infatigable, il a vécu ses 88 années de manière intense et très active, cumulant fonctions électives et travail.

Pourtant sa vie aurait pu être écourtée à de nombreuses reprises, surtout à la suite de deux accidents très graves ou pendant la résistance, appartenant au maquis de Bignac. Comment résumer en quelques lignes 88 ans de vie aussi intenses, aussi remplis?

René était un visionnaire, maire de Vars pendant 24 ans, nous lui devons quelques grandes réalisations qui auront un impact majeur pour la vie de notre commune comme :

- la baignade de l'Île du Mûrier inaugurée en 1972, future baignade du portal,
- le ramassage scolaire créé en 1973, ou la première classe de maternelle en 1976.

En 1981 il dote Vars d'un local pour l'accueil du 3ème âge servant actuellement au club des Amis Varsois et en 1988 il inaugure le groupe scolaire « Françoise Dolto » avec ses 2 classes maternelles et ses 5 classes

de primaires pour 150 élèves. En 1992, il restaure une deuxième salle « du Pressoir », suite à un don d'une habitante, madame Escurat. En 1993, c'est la création d'une bibliothèque, future médiathèque avec près de 3500 ouvrages et deux salariés. Son dernier gros chantier sera le Hameau Rossignol,



résidence pour personnes âgées qui sera inaugurée en 1995. Il participa personnellement avec des bénévoles ainsi que le personnel communal à la construction de bon nombre de bâtiments communaux comme le Hameau Rossignol, ou la rénovation de la salle du pressoir mais aussi de l'église.

Maire de Vars de 1971 à 1995, René a aussi

occupé durant ces années, de nombreuses fonctions électives dans le monde agricole (Président de la chambre de l'agriculture de la Charente, Président de la chambre de l'agriculture de la région Poitou-Charentes)

Au sein du monde agricole, il aura été là aussi de tous les combats, fervent défenseur du monde rural, en recherche permanente d'amélioration et de rentabilité des productions du Département.

Ses fonctions lui valent d'être fait Chevalier du Mérite agricole, Croix d'Officier du Mérite agricole, Chevalier de l'ordre national du Mérite, Commandeur du mérite agricole, et Officier de l'ordre national du Mérite.

En 1995, après 24 années au service de la commune de Vars, « c'est le chant du départ » il ne se représentera pas, pour se consacrer à ses 4 passions de vie que sont l'œnologie, l'ébénisterie, l'apiculture et les inventions.

Il laissera une empreinte définitive dans les nombreux chapitres de l'histoire de Vars et de la Charente. Et s'il était donné un nom au fil conducteur de son action politique, ce serait sans doute celui de l'intérêt général de ses citoyens, au détriment de son intérêt personnel. C'était un homme intègre qui savait être généreux sans jamais céder à la facilité ou à la médiocrité.

Merci René!



Située route de la gare, elle fabriquait des cuves ovales en bois de 3.5 m x 1,5 m avec des douelles en châtaigner cerclées de fer pour y stocker le raisin juste vendangé mais aussi dans laquelle le rouge bouillait (étape de fermentation du jus de raisin en vin). Sur ces photos, la cuve était transportée sur un véhicule de marque allemande Tempo modèle Matador, pour être vendue lors des foires locales et régionales (Angoulême, Rouillac,...)

Les paysans l'a fixée sur une charrette en bois et une échelle permettait son accès pour le porteur de hotte qui versait la vendange.

Nous remercions ce collectionneur pour le prêt de ses très veilles photos (environ 1955);

Cette page servira de support pour retracer les vieux métiers répartis sur le territoire de notre commune. Votre concours serait le bienvenu en nous confiant vos documents et photos d'époque. Vars comptait de nombreux artisants par le passé.